

La communication internationale serait essentielle au succès d'un tel système. Mais voyons les avantages qui compensent ce «désavantage» :

- a) le système autorise une grande liberté pour mener des activités spatiales à buts pacifiques;
- b) il est applicable à tout véhicule spatial en orbite (géostationnaire, basse, elliptique, etc.);
- c) il est souple (à chaque satellite correspondrait des paramètres uniques pour la délimitation de la zone interdite);
- d) il n'y aurait pas de territoire à défendre;
- e) il respecte, voire renforce, le droit spatial existant.

En résumé, la notion proposée ici — établir des zones interdites dans l'espace libre — n'entraîne pas la mise en place de clôtures dans l'espace, ni la création de territoires à défendre. En vertu de ce concept, on établirait plutôt une zone autour de chaque satellite, une zone qui se déplacerait avec *lui* et ne protégerait que *lui*, le bien national, et non l'espace dans lequel il circulerait.

11.4 Estimations préliminaires des paramètres

Les paramètres à adopter pour délimiter les zones interdites feraient l'objet de négociations en vue d'un traité; cependant, nous pouvons ici en donner des valeurs estimatives. Rappelons que chaque satellite peut avoir sa propre zone «définie sur mesure». En pratique, on dirait qu'un satellite donné appartient à l'une des grandes catégories établies, dont le nombre serait limité. Par exemple, ce pourrait être celle des «stations orbitales habitées», pour lesquelles une vaste zone serait tout indiquée, et l'accent serait alors mis sur le rayon minimal d'interdiction D_1 .

Les paramètres estimatifs suivants sont raisonnables pour la zone interdite qui entourerait les satellites non habités : D_1 , de 5 à 20 km; D_2 , de 100 à 500 km; t_2 , de 20 à 90 secondes.

Toute stratégie de délimitation d'une zone interdite devrait aussi être facile à appliquer et vérifiable dans les faits. Il devrait exister une démarche simple pour établir s'il y a eu respect ou violation de la zone. Avec les moyens qu'offre la mécanique orbitale, il est possible de définir l'interaction entre deux véhicules spatiaux relativement aux zones interdites dans l'espace libre, dont nous venons de parler.